CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

4ème REUNION DE 2007

Séance du 16 novembre 2007

CG 07/4ème/I-05

SERVICE D'ASSISTANCE AU TRAITEMENT DES EFFLUENTS ET AU SUIVI DES EAUX DECISION MODIFICATIVE N° 2 DE 2007

———

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation le projet de Décision Modificative n° 2 pour 2007 du SATESE, tel qu'il a été adopté par le Conseil de gestion.

Ce projet ne propose que des ajustements et s'équilibre, en mouvements réels, à 0,00 €.

Les dépenses s'établissent de la façon suivante :

*** SECTION D'INVESTISSEMENT** : sans changement.

*** SECTION DE FONCTIONNEMENT**

CHAPITRE 011 – Charges à caractère général

Compte 60	– Achats.....	760,00 €
Compte 61	– Autres charges externes – Services extérieurs..	1 280,00 €
Compte 62	– Autres services extérieurs.....	-1 370,00 €
	Sous-total des dépenses du chapitre 011	670,00 €

CHAPITRE 012	– Charges de personnel et frais assimilés	
Compte 64	– Charges de personnel.....	1 330,00 €
	Sous-total des dépenses du chapitre 012	1 330,00 €
CHAPITRE 022	– Dépenses imprévues.....	-2 000,00 €
	Total des dépenses de fonctionnement.....	**0,00 €**
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES.....	**0,00 €**

Les recettes, tant en investissement qu'en fonctionnement, sont sans changement.

*** * ***

Actualisation pour 2008 du prix des prestations de services fournies par le SATESE

Je vous propose d'examiner, pour l'année 2008, la réactualisation à hauteur de 3% des prestations fournies par le SATESE. Pour les frais de véhicules, un forfait par déplacement est proposé pour toutes les communes du département.

Vous voudrez bien trouver, ci-après, le détail de ces prestations :

	Exercice 2007	Exercice 2008
1 – Frais de personnel		
- heure de secrétariat.....	25,75 €/j	26,52 €/j
- heure de technicien.....	35,12 €/j	36,17 €/j
- heure d'ingénieur.....	48,87 €/j	50,34 €/j
2 – Matériel		
- véhicules : forfait départemental	0,52 €/ km	27,00 €
- véhicules : hors département	0,52 €/ km	0,54 €/ km
- appareil de prélèvement automatique.....	59,70 €/j	61,49 €/j
- appareil de mesure de débit.....	59,70 €/j	61,49 €/j
- enregistreur (T, PH, RN, 02C)	59,70 €/j	61,49 €/j
- oxymètre.....	59,70 €/j	61,49 €/j
3 – Sondage bassin	473,60 €	487,81 €
4 – Analyses		

Les tarifs appliqués sont ceux pratiqués par les laboratoires qui réalisent les analyses le jour de la prestation.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur le projet de Décision Modificative n° 2 du SATESE pour 2007, tel qu'il vient de vous être présenté, ainsi que sur le nouveau tarif des prestations applicable à compter du 1er janvier 2008.

♦

♦ ♦

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du Conseil de gestion,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve la décision modificative n° 2 de 2007 du SATESE qui s'équilibre en mouvements réels à 0 € ;

- Approuve les nouveaux tarifs des prestations applicables à compter du 1er janvier 2008 :

1 – Frais de personnel

- heure de secrétariat.....	26,52 €/j
- heure de technicien.....	36,17 €/j
- heure d'ingénieur.....	50,34 €/j

2 – Matériel

- véhicules : forfait départemental	27,00 €
- véhicules : hors département	0,54 €/ km
- appareil de prélèvement automatique.....	61,49 €/j
- appareil de mesure de débit.....	61,49 €/j
- enregistreur (T, PH, RN, 02C)	61,49 €/j
- oxymètre.....	61,49 €/j

3 – Sondage bassin ..... 487,81 €

4 – Analyses

Les tarifs appliqués sont ceux pratiqués par les laboratoires qui réalisent les analyses le jour de la prestation.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,